Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Ferronnier, veuillez visiter :
capferronnier.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

FERRONNIER D'ART

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

oefficient : 3 pour l'unité EG1 Français-Histoire-Géographie-EMC Durée : 15 minut

Le candidat présente une liste de six documents, un pour chacun des six thèmes du programme : deux en histoire, deux en géographie et deux en enseignement moral et civique. Un thème est tiré au sort. Les documents du présent dossier sont mis à disposition pour l'épreuve.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP FERRONNIER D'ART

Cette partie de l'unité EG1 est une épreuve orale, et non une épreuve écrite autonome. Le candidat dispose de cinq minutes pour préparer l'analyse du document correspondant au thème tiré au sort, puis présente son analyse et échange avec l'examinateur pendant dix minutes au maximum.

Le dossier rassemble six supports, deux en histoire, deux en géographie et deux en enseignement moral et civique. Les questions ci-dessous indiquent les pistes de travail associées aux supports. Elles ne constituent pas une succession d'exercices écrits à traiter pendant l'épreuve. La partie orale d'histoire-géographie-EMC est notée sur 20. Le coefficient 3 s'applique à l'unité EG1 dans son ensemble, qui comprend également le français.

Le document réponse est un support facultatif de prise de notes pour organiser la préparation. Il n'est pas à remettre comme une copie écrite.

PARTIE 1 : HISTOIRE (9 points)

Analyser une source historique, la contextualiser et en apprécier la portée

Deux documents d'histoire sont proposés dans ce dossier. Ils se rapportent à l'évolution politique de la France et à la construction européenne. Pour le thème tiré au sort, présentez le document, situez-le dans son contexte et expliquez ce qu'il permet de comprendre.

Repères chronologiques pour situer les documents

Date	Repère
1789	Début de la Révolution française
18 juin 1940	Appel du général de Gaulle depuis Londres
9 mai 1950	Déclaration de Robert Schuman
1957	Traité de Rome
1958	Début de la Ve République

Repères à mobiliser selon le document tiré au sort.

1.1 (3 points) Présentez la nature, l'auteur, la date et le contexte du document historique tiré au sort. Situez l'événement ou le projet évoqué à l'aide de repères chronologiques pertinents.

1.2 (3 points) Expliquez le sens global du document en vous appuyant sur des éléments précis de son contenu et sur vos connaissances historiques.

1.3 (3 points) Montrez l'intérêt de cette source pour comprendre la période étudiée. Indiquez également une limite liée à sa nature, à son auteur ou au contexte de sa production.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE (7 points)

Lire des données géographiques et raisonner sur les mobilités ou les espaces urbains

Deux documents de géographie sont proposés. L'un présente des données relatives aux déplacements dans une agglomération ; l'autre décrit une évolution démographique urbaine. Appuyez votre présentation sur les données du document tiré au sort et mobilisez un vocabulaire géographique adapté.

Données relatives aux déplacements quotidiens dans l'agglomération de Valmont

Mode de déplacement	2015	2025
Voiture individuelle	82	74
Transports en commun	31	43
Vélo et marche	27	39
Total	140	156

Données pédagogiques construites pour le dossier, exprimées en milliers de déplacements quotidiens.

Évolution de la population de l'aire urbaine de Valmont

Année	Population de la ville-centre	Population de la couronne périurbaine
2000	118 000	62 000
2010	121 000	78 000
2020	123 000	96 000

Données pédagogiques construites pour le dossier.

2.1 (3 points) Décrivez les principales informations géographiques données par le document tiré au sort. Citez au moins deux données précises et expliquez l'évolution ou l'organisation qu'elles mettent en évidence.

2.2 (2 points) Localisez les phénomènes étudiés à l'échelle pertinente et expliquez un lien entre les mobilités, l'organisation de l'espace et les besoins des habitants.

2.3 (2 points) Proposez une conséquence ou un enjeu d'aménagement associé aux données. Justifiez votre réponse à partir du document et distinguez ce que les données montrent de ce qu'elles ne permettent pas d'affirmer.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)

Construire un jugement argumenté à partir d'une situation civique

Deux documents d'enseignement moral et civique sont proposés. Ils portent sur les principes de la République, les droits et les libertés. À partir du document tiré au sort, formulez une réponse argumentée, fondée sur les règles et valeurs concernées.

Repères civiques utiles à l'analyse

Principe ou texte	Repère
Liberté d'expression	Liberté reconnue, exercée dans le respect de la loi et des droits d'autrui
Laïcité	Liberté de conscience et neutralité de l'État et des services publics
Loi du 9 décembre 1905, article 1	La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes sous les restrictions prévues par la loi

Principes et textes de référence à mobiliser selon la situation.

3.1 (2 points) Identifiez le droit, le principe ou la valeur de la République en jeu dans le document. Présentez les éléments de la situation qui justifient cette identification.

3.2 (2 points) Formulez une réponse argumentée à la situation. Appuyez-vous sur le document, sur les repères civiques fournis et sur une distinction claire entre opinion personnelle, règle commune et droit applicable.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DEUX SOURCES HISTORIQUES POUR COMPRENDRE LA FRANCE ET L'EUROPE

Document 1.1 : Appel du 18 juin 1940. Extrait du discours radiodiffusé du général de Gaulle depuis Londres, le 18 juin 1940 : « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre. » Source : Charles de Gaulle, appel radiodiffusé du 18 juin 1940, texte et enregistrement conservés et présentés par la Fondation Charles de Gaulle.

Document 1.2 : Déclaration du 9 mai 1950. Extrait de la déclaration de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, prononcée le 9 mai 1950 : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » Source : Déclaration du 9 mai 1950, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ces deux extraits sont des sources historiques datées. Ils expriment les positions de leurs auteurs et doivent être replacés dans leur contexte. Ils ne suffisent pas, à eux seuls, à décrire l'ensemble des événements ou des opinions de leur époque.

Identification des deux documents historiques

Document	Auteur	Date	Thème
1.1	Charles de Gaulle	18 juin 1940	La France dans la Seconde Guerre mondiale
1.2	Robert Schuman	9 mai 1950	Les débuts de la construction européenne

Sources historiques reproduites sous forme d'extraits.

DT 2 : MOBILITÉS ET ÉVOLUTION URBAINE DANS L'AGGLOMÉRATION DE VALMONT

Document 2.1 : Mobilités quotidiennes. Le tableau donne le nombre de déplacements quotidiens selon le mode utilisé, pour 2015 et 2025. Les valeurs sont exprimées en milliers. Il s'agit de données pédagogiques construites pour l'étude d'une situation d'aménagement ; elles ne constituent pas des statistiques officielles d'une agglomération réelle.

Document 2.2 : Évolution de la population. Le tableau présente, en milliers d'habitants, l'évolution de la population de la ville-centre et de sa couronne périurbaine entre 2000 et 2020. Il s'agit également de données pédagogiques construites pour le dossier. Une évolution parallèle ne suffit pas, à elle seule, à établir une relation de cause à effet.

Déplacements quotidiens par mode à Valmont

Mode	2015	2025
Voiture individuelle	82	74
Transports en commun	31	43
Vélo et marche	27	39
Total	140	156

Données pédagogiques, en milliers de déplacements par jour.

Population de l'aire urbaine de Valmont

Année	Ville-centre	Couronne périurbaine
2000	118 000	62 000
2010	121 000	78 000
2020	123 000	96 000

Données pédagogiques, en habitants.

DT 3 : SITUATIONS CIVIQUES ET TEXTE DE RÉFÉRENCE

Document 3.1 : Liberté d'expression et responsabilité. Dans un établissement de formation, un apprenti publie sur un réseau social un message critiquant une décision municipale. Un autre utilisateur répond par des insultes visant une personne en raison de son origine. La liberté d'expression protège la critique, mais s'exerce dans le cadre de la loi et dans le respect des droits d'autrui. Le document décrit une situation à analyser ; il ne constitue pas un jugement juridique.

Document 3.2 : Liberté de conscience et laïcité. Extrait de l'article 1 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » Source : loi du 9 décembre 1905, article 1, Légifrance.

Documents d'appui en EMC

Document	Nature	Question civique principale
3.1	Situation à analyser	Liberté d'expression et respect des droits d'autrui
3.2	Extrait de la loi du 9 décembre 1905	Liberté de conscience et libre exercice des cultes

Situation civique et extrait d'un texte législatif.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de repérage pour la préparation orale — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Support facultatif de prise de notes pendant la préparation. Compléter uniquement les lignes utiles au thème tiré au sort. Ce document n'est pas à remettre à l'examinateur.

Repérer, contextualiser et préparer une argumentation

Élément de préparation	Notes du candidat
Nature et auteur du document	.....
Date et contexte	.....
Information ou idée principale	.....
Repère chronologique ou spatial utile	.....
Intérêt et limite du document	.....
Argument ou exemple à présenter	.....

Compléter les cases signalées par des points de suspension.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.